

Comment établir le diagnostic économique d'un EHPAD ?

Journée d'étude en webinaire

vendredi 21 mars 2025
de 9h30 à 17h00

ou

vendredi 7 novembre 2025
de 9h30 à 17h00

Le diagnostic économique d'un EHPAD ne se réduit pas à son analyse financière. Il nécessite l'analyse, la mise en perspective et la synthèse de plusieurs catégories de données : activité, personnel, équipements, coûts, charges et produits d'exploitation, résultats, situation financière, ...

Une journée d'étude pour choisir les bons indicateurs et les utiliser au mieux.

Les participants

Les EHPAD et leurs organismes gestionnaires.
Les autorités de contrôle et tarification (ARS et Départements).

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER

*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*



Les questions traitées

**Qu'est-ce que le diagnostic économique d'un EHPAD ? A quoi sert-il ?
De quoi se compose-t-il ?**

L'analyse de l'activité de l'EHPAD

Les indicateurs propres à la fonction "ressources humaines"

Les frais de personnel et leur évolution.
Le niveau et la composition de l'effectif.
L'absentéisme et le turnover.

Les équipements immobiliers et mobiliers

Les caractéristiques des équipements, leurs besoins de renouvellement.
Les projets d'investissement, le PPI.

L'analyse des coûts des activités et "sections tarifaires"

Les produits d'exploitation, les tarifs autorisés

Les indicateurs de résultat

Les indicateurs financiers, la trésorerie, l'endettement

**La synthèse des indicateurs :
identifier ce qui est essentiel et envisager des pistes pour l'avenir**

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

Web-séminaire Comment établir le diagnostic économique d'un EHPAD ?

Session choisie
(cocher une case)

vendredi 21 mars 2025
de 9h30 à 17h00

vendredi 7 novembre 2025
de 9h30 à 17h00

Les frais d'inscription, non soumis à TVA, sont de 625 euros par participant.

Modalités d'inscription et facturation

Le formulaire d'inscription peut être rempli sur ordinateur ou "manuellement". Il sera signé :

- ♦ soit en y apposant le cachet de la collectivité
- ♦ soit électroniquement si la collectivité adhère à une plate-forme de signature dématérialisée.

Le formulaire sera ensuite adressé par courrier électronique à ipp@ipp.fr

La personne ayant procédé à l'inscription recevra un **courriel de confirmation** et une **facture (au format pdf)**.

La prestation est payable à réception de facture par les organismes de droit privé et selon les règles de la comptabilité publique par les organismes de droit public.

Toute inscription est définitive et payable intégralement mais le remplacement d'un participant peut être demandé en cas d'empêchement. Le "service fait" résulte de la tenue effective de la session à la date prévue.

Accès des participants à la journée d'étude

Chaque personne inscrite recevra par courriel une invitation comportant un **lien hypertexte d'accès à la plate-forme de vidéo-conférence**.

Organisme-client

Dénomination

Adresse postale

Gestionnaire de l'inscription

Adresse e-mail

Prénom et NOM

Service

Téléphone

Participants

Civilité	Prénom	NOM	Adresse e-mail de connexion

Montant net total des frais d'inscription = nombre de participants () x 625 euros = euros

Fait à

Le

Par (nom du signataire)

Signature et cachet